

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

E. FLECHEY

La colonisation et l'agriculture en Algérie

Journal de la société statistique de Paris, tome 22 (1881), p. 263-267

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1881__22__263_0

© Société de statistique de Paris, 1881, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

LA COLONISATION ET L'AGRICULTURE EN ALGÉRIE.

Des événements récents viennent d'entraver, tout au moins pour quelque temps, la marche de la colonisation en Algérie. Ce résultat est d'autant plus triste que depuis deux ans surtout les efforts les plus sérieux avaient été tentés. Le rap-

port de la Commission chargée de proposer la fixation pour 1882 du budget général de cette colonie, renferme à ce sujet d'intéressants détails.

Nous en détacherons certains renseignements. On sait qu'une loi ayant pour objet de mettre à la disposition de l'administration algérienne une somme de cinquante millions de francs a été votée par les Chambres à la suite d'un concert entre les ministères de l'intérieur et des finances. Le but poursuivi est de constituer en Algérie, à bref délai, trois cents nouveaux villages. Le crédit annuel affecté jusqu'ici aux travaux de colonisation et aux achats de terre était d'environ deux millions. Le crédit diminué déjà pour 1882 ne servira plus qu'à rembourser par annuité l'avance faite sous forme de dotation.

La superficie des terrains concédés pour les trois départements d'Alger, d'Oran et de Constantine s'élevait à 31,919 hectares en 1879 contre 57,278 (sauf rectification) en 1880 ; l'importance annuelle des concessions a varié singulièrement avec le temps. La superficie concédée de 22,582 hectares en 1871 s'est élevée en 1872 au chiffre exceptionnel de 72,581 pour retomber en 1878 à 19,714, après une diminution continue. Quoi qu'il en soit, le total des terres ainsi distribuées depuis 1871 était, à la fin de 1879, de 381,441 hectares, dont 209,535 pour le seul département de Constantine.

Voici d'ailleurs le relevé du nombre et de l'importance des concessions par département dans la dernière période décennale (1871-1879).

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE de lois.	SUPERFICIE	SUPERFICIE
		totale.	moyenne.
		hectares.	hectares.
Alger	2,749	90,541	33
Oran.	2,548	81,362	32
Constantine.	4,233	209,538	47
Totaux et moyenne générale . .	9,530	381,441	40

Un autre mouvement résulte de l'extension des concessions. C'est la création ou l'agrandissement d'un certain nombre de centres d'habitation ou l'installation de fermes isolées. De 1871 à 1879 on comptait dans les trois départements 171 centres créés, 44 agrandis et 54 territoires allotés en fermes; total, 269. Le département de Constantine, à lui seul, entre dans ce total pour près de la moitié.

On avait ainsi assuré l'existence d'un certain nombre de colons dont nous estimerons le nombre d'après celui des feux relevés ci-dessous par département.

1871 à 1879.

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE de feux.	MONTANT	MOYENNE	NOMBRE
		des dépenses d'installation.	de revient par feu.	d'individus à 4 par feu (ou famille.)
Alger	2,012	3,274,000	1,627	8,048
Oran.	2,000	3,178,000	1,589	8,000
Constantine.	2,913	4,114,000	1,709	11,652
Totaux et moyenne générale . .	6,925	10,566,000	1,530	19,700

C'est donc environ 20,000 colons installés depuis 10 ans, soit 2,000 en moyenne par an, au prix d'une dépense de 10 millions et demi de francs, dans laquelle rentrent les frais de construction d'un certain nombre de maisons alsaciennes par les soins de la Société d'Haussonville, ainsi que de certains bâtiments publics (églises, mairies, barrages). On voit dès lors que la dépense de l'État, particulière

aux habitations proprement dites, doit s'abaisser d'autant. Dans ces conditions, le prix de revient par feu atteindrait en moyenne de 1,100 à 1,200 fr.

Mais depuis trois ans le mouvement de colonisation s'est accentué et nous croyons intéressant de le faire ressortir par département pour les années 1879 et 1880.

NOMS des départements.	NOMBRE DE FEUX				SUPERFICIE du territoire.
	de village.	indus- triels.	de ferme.	To- taux.	
<i>1879.</i>					
Alger.	101	56	3	160	hectares. 4,163
Oran.	318	102	15	435	17,064
Constantine	72	12	29	113	10,206
Totaux	491	170	47	708	31,433
<i>1880.</i>					
Alger.	276	43	19	338	10,411
Oran.	215	53	12	280	9,640
Constantine	103	37	74	214	18,937
Totaux.	594	133	105	832	38,988

On remarquera immédiatement l'extension du nombre de feux en 1880 dans les départements d'Alger et de Constantine, au détriment, il est vrai, de celui d'Oran, siège de l'insurrection actuelle.

Mais si l'on applique à ces résultats les moyennes générales de la période 1871-1879, on obtient pour les deux années 1879 et 1880 un total de 2,356,000 fr. de dépenses ayant servi à installer plus de 6,000 nouveaux colons, soit un nombre moyen annuel de 3,000, supérieur d'au moins 50 p. 100 au chiffre correspondant de la période décennale.

En résumé et mettant de côté les agrandissements, 54 créations ont été effectuées ces deux dernières années, dont 18 supplémentaires au programme qu'on s'était imposé. Elles embrassent une superficie de plus de 50,000 mille hectares.

Telle se présentait la situation au moment où les événements actuels se sont produits. Ils ont eu pour première conséquence de priver le pays du concours de plus de 10,000 colons espagnols, dont le retour, il faut l'espérer, ne sera qu'une question de temps.

Ces Espagnols, au nombre de près de 100,000 en Algérie, et de 55,000 dans le seul département d'Oran, se livrent en général à l'agriculture ainsi qu'aux diverses industries qui s'y rattachent et seraient difficilement remplacés au double point de vue de la rusticité des habitudes et de la résistance au travail. Cette réflexion nous amène à donner quelques renseignements sur l'agriculture en Algérie.

Sur les 2,867,000 habitants que possède la colonie, on peut admettre que près de 2,300,000, dont 143,000 Européens seulement, vivent de la vie de la campagne et des champs. La contenance des propriétés rurales est de 17 millions d'hectares, dont les huit neuvièmes appartiennent aux indigènes, mais dont la cinquantième partie environ, soit 360,000 hectares, est cultivée en céréales, vignes, tabac et lin. Il y aurait lieu d'ajouter à ce dernier chiffre les bois d'olivier, exploités régulièrement et plus de deux millions d'hectares de forêts, appartenant tant à l'État qu'aux communes et aux particuliers.

A cette occasion, nous rappellerons de quel intérêt est pour l'avenir de la colonie le bon aménagement des richesses forestières qui, sortes de réservoirs na-

turels, emmagasinent les eaux fluviales. A l'heure actuelle, l'exploitation, insuffisamment réglée, n'assure pas de débouché normal aux produits (chênes-lièges, etc.).

Voici d'ailleurs, au point de vue de la superficie et du rendement, les renseignements relatifs aux principales cultures que nous fournit la statistique officielle.

ESPÈCES.	SUPERFICIE EN 1877.			PRODUIT EN 1877.			
	Cultures européennes.	Cultures indigènes.	Total.	Cultures européennes.	Cultures indigènes.	Total.	
	hectares.	hectares.	hectares.	quintaux.	quintaux.	quintaux.	
Céréales.	Blé tendre . . .	89,272	34,501	123,773	641,913	429,025	770,938
	Blé dur . . .	108,718	1,117,870	1,226,588	631,558	2,427,643	3,059,201
	Seigle . . .	830	532	1,362	5,532	2,780	8,312
	Orge . . .	98,937	1,307,329	1,406,266	560,880	4,501,615	5,062,495
	Avoine . . .	29,488	4,757	34,245	296,882	20,914	317,796
	Mais . . .	5,086	17,532	22,618	35,294	42,396	77,690
	Fèves . . .	5,855	54,195	60,350	45,636	253,664	299,297
Sorgho . . .	6,607	28,626	35,233	11,202	90,083	101,285	
Totaux . . .	344,793	2,565,642	2,910,435	2,228,897	7,468,117	9,697,014	
Cultures industrielles.	Vignes . . .	13,756	4,072	17,828	260,875	4,298	265,173
	Tabac . . .	2,460	4,157	6,617	2,782,497	1,889,124	4,671,621
	Lin (filasse). . .	4,362	259	4,621	14,975	117	15,092
Forêts . . .	domaniales . . .	—	—	1,969,247	—	—	—
	communales . . .	—	—	78,749	—	—	—
	particulières . . .	—	—	312,752	—	—	—
Total			2,360,748				

On pourrait ajouter aux chiffres de la production 55 millions de kilogrammes d'olives et 1 million et demi d'hectolitres d'huile. Nous ferons maintenant remarquer que les chiffres ci-dessus donnent une idée de la répartition des cultures algériennes, bien plutôt que de leur importance réelle, l'année à laquelle ils se rapportent ayant été exceptionnellement mauvaise. C'est ainsi que les céréales avaient fourni en 1875 et 1876, 18 et 19 millions d'hectolitres. 300,000 instruments agricoles, dont près de 250,000 charrues, 22,000 herces et 17,000 chariots, constituaient le matériel mis à la disposition des cultivateurs. Il est à remarquer que si les Européens ne représentent que la dix-huitième partie environ de la population agricole, leur outillage est bien plus complet, car ils possèdent à eux seuls le tiers des instruments agricoles.

Toutefois, de grands et importants progrès restent à réaliser. C'est dans ce but que nous donnerons ici quelques détails sur certaines mesures administratives prises récemment à l'égard de l'Algérie.

Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics avaient insisté sur l'intérêt qu'il y aurait à rattacher à l'administration compétente les services de l'agriculture en Algérie. Un premier pas a été fait dans cette voie par la création en juin 1879, par les soins du ministère de l'agriculture, d'une chaire d'agriculture dans le département d'Oran. En 1880, la même institution était fondée à Constantine, et Alger en sera doté bientôt à son tour. La mission confiée aux titulaires de ces chaires consiste principalement en conférences nomades données dans les centres ruraux aux colons de la région. D'utiles conseils peuvent être ainsi fournis aux intéressés sur les cultures spéciales du pays, sur l'élevage des animaux, sur la viticulture qui prend en Algérie une extension considérable, etc.

C'est également dans un but de vulgarisation que trois concours agricoles ont déjà fonctionné en Algérie, à Bône, à Oran, puis à Alger. Le concours de la prime d'honneur et des primes d'irrigation a mis en relief les progrès accomplis. 34 concurrents, 14 récompenses, tel est le bilan des opérations du jury d'examen d'Alger.

L'exposition animale comptait dans cette ville plus de 170 animaux reproducteurs de la race chevaline, 50 taureaux, 1,200 machines agricoles, etc.; mais seulement 43 lots de béliers et de brebis. Et cependant c'est peut-être l'amélioration de la race ovine qui constitue l'élément le plus important du progrès agricole en Algérie.

Cette amélioration répond en effet et aux conditions économiques du pays et aux habitudes de la population indigène essentiellement propre à la vie pastorale. L'exportation de laines en France n'est guère annuellement que de 10 millions de kilogrammes, soit un peu moins du quinzième de l'importation française. C'est que la race actuelle est chétive. Faute de soins intelligents, elle est trop souvent la victime de maladies épizootiques intenses.

C'est pour arriver à modifier cet état de choses qu'une bergerie modèle a été fondée au commencement de 1880 à Moudjebef, à quelques kilomètres au nord de Boghari, dans le département d'Alger. Pour parer aux sécheresses, la construction d'un barrage a été décidée. Le but du nouvel établissement est d'avoir un troupeau perfectionné pouvant fournir aux Arabes des reproducteurs et améliorer ainsi rapidement le type indigène. Une école de bergers est annexée à la bergerie. Les demandes d'admission ont afflué immédiatement et le nombre des élèves, fixé primitivement à 15, a été porté à 35, dont 25 indigènes et 10 Européens.

D'autre part, 80 béliers mérinos ont été mis à la disposition des tribus et des éleveurs de moutons, pour être réintégrés, après la lutte, à la bergerie de Moudjebef. L'amélioration de la race peut d'ailleurs se produire rapidement. En 1786, le capitaine Marc Arthur introduisait en Australie 3 béliers et 3 brebis mérinos. Aujourd'hui, après quelques autres importations relativement peu nombreuses de béliers français et allemands, les possessions australiennes comptent plus de 80 millions d'animaux mérinos améliorés.

Aussi l'Australie répond-elle avec empressement aux besoins toujours croissants de la consommation. C'est là un rôle que doit et que peut jouer l'Algérie vis-à-vis de la France.

E. FLECHEY.
